

## MÉDECINS DU TRAVAIL, MÉDECINS GÉNÉRALISTES : REGARD CROISÉS



**INPES**  
**Coll. Études-santé, 2012, (194 p.)**  
**Études**

Les facteurs de risques professionnels et la qualité de vie au travail deviennent des enjeux de plus en plus importants pour la santé des populations. Les professionnels de santé – médecins du travail et médecins généralistes – sont de plus en plus confrontés à l'impact de ces facteurs sur la santé de leurs patients. [...]

La place du médecin du travail dans la prévention et la réduction des risques liés aux consommations de substances psychoactives en milieu professionnel est désormais définie dans le texte de loi relatif à l'organisation de la médecine du travail du 20 juillet 2011. Les recommandations du Haut Comité de la santé publique, le Plan Santé au travail (PST 2), le Plan national santé environnement (PNSE 2) ont pointé la nécessité de recommandations de bonnes pratiques dans ce domaine.

Deux études ont été réalisées. La première, réalisée et financée par Inpes, IINRS et la SMTIOIF, porte sur l'implication des médecins du travail dans le champ de la santé publique, et plus particulièrement des pratiques addictives :

- quel(s) rôle(s) pour les médecins du travail dans la prévention de ces pratiques en milieu professionnel ?
- Comment sont-ils sollicités pour mettre en œuvre des actions collectives de prévention ?
- Quelles sont leurs opinions sur les tests de dépistage ?

La seconde, réalisée et financée par Inpes, analyse les opinions et pratiques des médecins généralistes en santé au travail :

- Comment conçoivent-ils leur rôle ?
- Quelles pathologies liées au travail rencontrent-ils ?
- Quelles occasions ont-ils de solliciter les médecins du travail ?

**>> Télécharger l'étude**